



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Je soutiens le groupe scolaire Saint-Dominique
par un don immédiat :

100 € 250 € 750 € Autre : €

En envoyant mon chèque établi à l'ordre de *Fonds Saint-Dominique*

En faisant un virement au profit du *Fonds Saint-Dominique*

Nouveau RIB BNP : RIB 30004 00178 00010314239 92

IBAN - FR76 3000 4001 7800 0103 1423 992

et en nous retournant ce bulletin complété

En donnant des titres, actions, obligations, OPC : nous contacter (coordonnées en bas de page)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :@.....

Tél. fixe : Tél. mobile :

- Je souhaite un reçu fiscal
- Je souhaite faire un virement permanent et j'utilise le RIB ci-dessus
- Je souhaite recevoir la lettre aux amis par courriel (pensez à remplir votre adresse mail ci-dessus)

Déductions fiscales :

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 100 €, ne vous coûte en réalité que 34 €.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, 60 % de la somme versée est déductible directement de votre impôt :

- jusqu'à 20 000 € (**nouveau plafond**),

- ou 5 % du chiffre d'affaires hors taxe lorsque le versement dépasse 20 000 €

(le surplus étant reportable sur les 5 années suivantes).

Groupe scolaire Saint-Dominique

18-20 avenue Charles-De-Gaulle – 78230 Le Pecq – Tél. : 01 39 58 88 40

Site internet : www.ecole-st-dominique.fr – Courriel : secretariats@ecole-saintdominique.org